

les structures en Auvergne Rhône Alpes



●
Pont d'Ain Santé
06 07 75 39 50

●
Ligue contre le cancer (03)
06 80 32 01 17
04 70 31 59 06

●
La Bourbonnaise pour elles
07 89 91 68 27

●
La Ligue contre le cancer (07)
04 75 64 19 19

●
Association CAP Santé (15)
04 71 64 20 40

●
Centre médical Rocheplane
04 57 42 40 23

●
Groupement médical de Pont en Royans
07 69 40 40 38

●
Le Mas des champs
04 74 56 57 65

●
Ligue contre le cancer (42)
04 77 32 32 84

●
Ligue contre le cancer (63)
04 73 19 29 49

●
Hôpital Nord-Ouest
04 74 06 79 91

●
Association soins et santé
04 78 69 65 05

●
CPTS de l'Ozon
04 37 65 35 35
06 74 33 37 52

●
CAMI Sport et cancer Lyon
07 82 72 57 45

●
Ligue contre le cancer (69)
04 78 24 14 74

●
Ligue contre le cancer (73)
04 79 62 19 46

●
Fondation Alia
04 50 47 99 20

●
Équipe DAJAC Centre Léon Bérard
04 78 78 26 06
Hospices civils de Lyon
04 78 86 43 03

●
Institut de cancérologie Lucien Neuwirth
04 77 91 74 00

●
Équipe AJA Arc Alpin CHU de Grenoble
06 25 57 46 99

●
Unité Maya CHU Estaing
06 77 04 73 96
04 73 75 06 00

Pour en savoir +

- www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr
- ressources-aura.fr/parcours-de-soins-globaux-apres-traitement-cancer

le parcours de soins global après cancer

Vous venez de terminer votre traitement actif pour soigner votre cancer ?
Vous pouvez bénéficier d'un **parcours personnalisé pour prendre soin de vous et agir pour votre santé.**

En fonction de vos besoins, des professionnels de santé sont à votre disposition et peuvent vous proposer un accompagnement et un soutien près de chez vous :

- activité physique adaptée
- bilan nutritionnel
- aide psychologique

Ces thématiques ont été choisies pour leurs effets bénéfiques sur la santé, après un cancer. Ce parcours contribuera à réduire les risques de séquelles (douleur, fatigue, etc.) et à améliorer votre qualité de vie et votre bien-être.

Ces soins de support seront entièrement pris en charge*.

Parlez-en à votre médecin !

généraliste cancérologue pédiatre...

1
J'ai fini mon traitement actif.

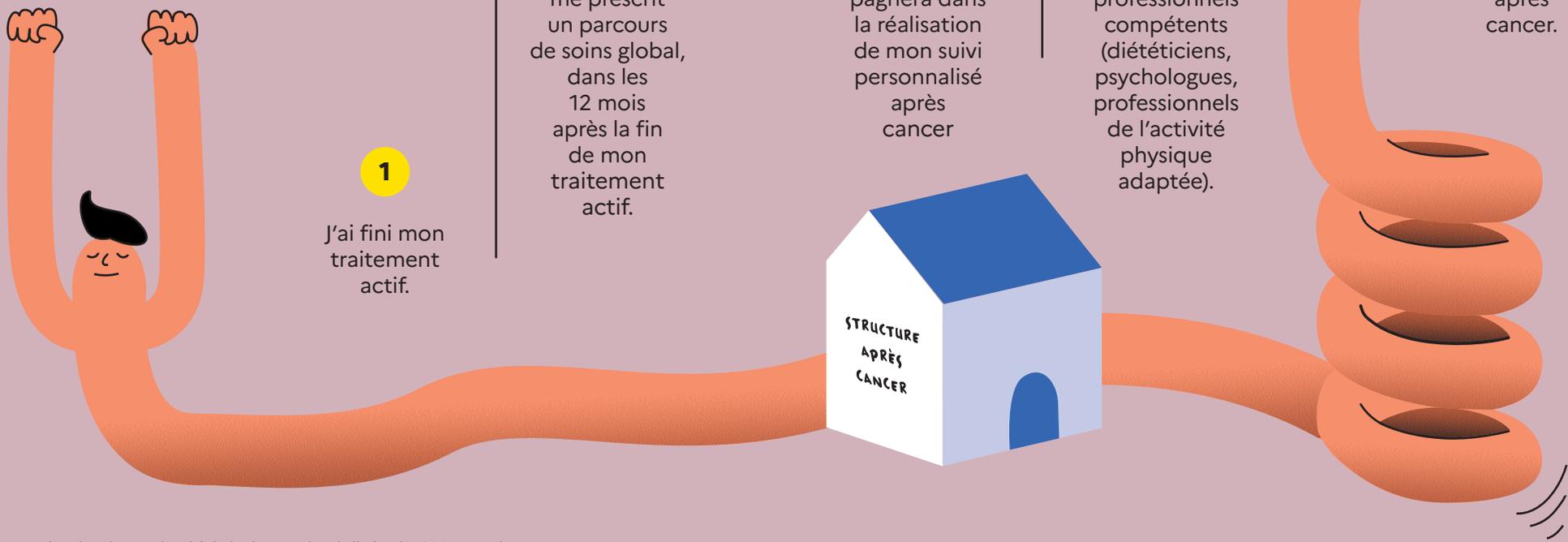
2
Mon médecin me prescrit un parcours de soins global, dans les 12 mois après la fin de mon traitement actif.

3
Mon médecin m'oriente vers une structure qui m'accompagnera dans la réalisation de mon suivi personnalisé après cancer

4
Je commence mon parcours auprès de professionnels compétents (diététiciens, psychologues, professionnels de l'activité physique adaptée).

5
J'ai 12 mois pour réaliser le parcours après le premier bilan.

6
Mon médecin est informé régulièrement de mon suivi après cancer.



* À l'exception des séances d'activité physique et dans la limite de 180€ par patient et par an.